



Angoulême, le vendredi 28 août 2020

**M. Xavier Bonnefont**  
**Mme Stéphanie Garcia**  
à  
**Mesdames et Messieurs les parents d'élèves**

Madame, Monsieur,

Le moment est venu pour votre enfant de prendre le chemin de l'école pour débiter une nouvelle année scolaire, comme plus de 3 300 petits angoumoisins.

Dans un contexte inédit lié à la crise sanitaire, l'ensemble des acteurs éducatifs, qu'ils soient enseignants, agents municipaux ou partenaires associatifs, s'est mobilisé pour organiser une rentrée avec des conditions d'accueil de qualité et en garantissant la sécurité des enfants et des adultes présents sur l'école.

Compte-tenu de l'évolution des mesures sanitaires transmises le 26 août 2020 par le ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, les enfants pourront à nouveau bénéficier de l'ensemble des services périscolaires tels qu'ils étaient en œuvre avant la période de confinement, à savoir :

- **La garderie du matin**, assurée par les agents municipaux de 7h30 à 8h45. Les enfants accueillis se lavent les mains dès leur arrivée.
- **La restauration** et les menus de septembre que vous pouvez consulter sur le site de la Ville ([www.angoulême.fr](http://www.angoulême.fr)). Pour les enfants inscrits à la restauration, il est à noter que la facturation du service s'établira au terme du mois et non plus en pré-facturation comme c'était le cas par le passé.
- **Les accueils de loisirs du soir** de 16h à 18h30 assurés par nos partenaires associatifs. Une garderie municipale est proposée du mardi 1<sup>er</sup> au vendredi 4 septembre afin de permettre aux centres de loisirs de procéder aux inscriptions.

L'organisation du temps scolaire est identique pour les 31 écoles de la Ville et s'établit sur **une semaine de 4 jours et demi**.

Les **accueils de loisirs du mercredi après-midi** sont mis en œuvre dès le mercredi 2 septembre.

Les organisations de l'accueil de votre enfant seront adaptées si l'évolution de la situation sanitaire l'imposait.

Afin de garantir la sécurité de tous, le respect des gestes barrières est indispensable. Ainsi, le port du masque et l'hygiène des mains doivent être respectés afin de protéger les élèves comme les adultes.

L'équipe municipale reste pleinement engagée pour permettre une rentrée sereine pour les enfants et les adultes présents sur les écoles. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre enfant, une excellente rentrée 2020 et une très bonne année scolaire.

**Stéphanie Garcia**  
Adjointe à l'Enfance et la Jeunesse

**Xavier Bonnefont**  
Maire d'Angoulême